



## DEPARTEMENT DES ALPES-MARITMES

Session du 2 juin 2023

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022

#### Intervention Marie-Louise GOURDON

Présidente du Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le Président,

Mes chères et chers collègues

Nous sommes réunis ce matin pour examiner le compte administratif de notre collectivité et tout comme l'an passé, nous sommes estomaqués par l'augmentation globale du budget, due à l'augmentation encore très importante des recettes des droits de mutation.

Le montant global de notre budget dépasse 1 milliard 750 millions d'euros ! En 2012, il était de 1 milliard 400 millions ...

Ce sont bien sûr les recettes des droits de mutation qui nous amènent à ces sommets vertigineux : 690 millions de recettes en 2022, soit 90 millions de plus qu'en 2021, qui étaient déjà plus hautes de 120 millions ...

C'est vertigineux !

Si je dis des montants vertigineux c'est justement parce que nous savons tous, pour l'avoir vécu en 2008, que ces recettes peuvent être fragilisées très vite par une crise immobilière ou autre et sombrer.

Ces recettes sont celles des transactions immobilières. Les droits de mutation qui les accompagnent ont représenté plus de 45 % de nos recettes de fonctionnement en 2022 et ce malgré l'inflation, malgré un environnement national et international de plus en plus instable. L'attrait pour notre département ne se dément pas, l'article dans la presse local de ce matin le confirme encore, et nous pouvons nous en réjouir sur le plan financier.

Mais le revers de la médaille, pour nos concitoyens, c'est la difficulté à se loger qui grandit et qui creuse des inégalités importantes.

En effet, ni les jeunes, ni les classes moyennes ne peuvent aujourd'hui accéder à l'achat d'un logement. Et l'ensemble de la population voit les loyers augmenter au prorata du prix de l'immobilier.

Nous aurions ici plusieurs cartes à jouer pour compenser cette envolée de l'immobilier qui nous rapporte tant par ailleurs,

D'abord ça pourrait être d'augmenter notre financement du logement social, à travers notre soutien à Habitat 06 et autres bailleurs sociaux.

D'autre part ça pourrait être est d'aider les communes à acheter du foncier parce que c'est là aussi que se situent les difficultés à produire du logement social. Nous l'avons fait, et il me semble que nous l'avons abandonné.

Et nous le savons tous, 70% de la population du département est éligible au logement social.

Car il s'agit bien ici de loger nos actifs, nos agents, nos policiers municipaux, les enseignants, les saisonniers, les jeunes.

Ils quittent souvent notre région parce qu'ils ne trouvent pas de logement accessible.

Un des corollaires à ces très bonnes recettes des DMTO pourrait donc être d'accentuer notre participation financière au logement social. C'est une proposition que nous faisons.

Mais pas seulement. Nos efforts de solidarité envers les plus démunis auraient pu être plus importants au regard de nos possibilités financières.

Je rappelle ici, comme chaque année, mais répéter c'est bien là un truc de prof, qu'en 2014 sous la Présidence de François Hollande nous avait donné la possibilité d'augmenter le taux des DMTO de 3,8% à 4,5%. Vous avez appliqué cette augmentation à son taux maximum, et nous en étions d'accord, parce que c'était assorti d'une condition : répondre à l'augmentation des allocations de RSA, d'APA et au soutien aux plus démunis.

Rappelons encore que le rôle majeur du département dans le champ social, porte en priorité sur la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, l'aide aux personnes âgées, l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes handicapées.

Nous nous étonnons donc, alors que l'inflation s'élève à 5.2 % en 2022 que les dépenses d'action sociale n'augmentent que de 1.4 % et surtout qu'elles baissent drastiquement de plus de 22 millions pour les allocations de RSA !

Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 14% dans les Alpes-Maritimes alors que cette diminution n'est que de 2% au niveau national. Même si le département a mis en place une politique efficace d'insertion, ce que nous reconnaissons, et même si le taux de chômage baisse, nous avons du mal à être convaincus par un tel résultat.

Le rapport n'indique d'ailleurs pas le nombre de bénéficiaires suspendus, ni radiés.

Et qu'en est-il de l'accès aux droits ? Nous devons mettre en place des formations pour nos agents dans ce sens et ce n'est pas encore fait, comme vous le signalez dans le rapport 21 de la CP.

Les chiffres dans ce domaine sont têtus : le taux de pauvreté de notre département est supérieur à la moyenne nationale (15.2% 2020 Insee).

Et en l'état actuel, hélas, il semble que la politique de lutte contre la pauvreté inscrite sous l'intitulé RSA ne soit pas à la hauteur des enjeux.

Pour conclure sur l'action sociale première de nos missions, il semble qu'au regard des moyens financiers considérables de notre Département et au regard du niveau important de l'inflation les besoins de nos concitoyens les plus fragiles pourraient être mieux couverts.

**Pour en revenir au compte administratif**

Le Département a décidé d'être prudent en remboursant un emprunt de 9.5 M€ par anticipation et en mettant de l'argent de côté. Les 30 millions mis en réserve en 2021 sont passés à 50 millions au CA 2022. Cette somme s'ajoute évidemment aux 40 Millions de résultat de l'année. Soit 90 M€ mis de disponibles.

Par ailleurs, l'endettement est contenu, même s'il reste à un niveau élevé avec un taux d'endettement de 842€ par habitant si l'on tient compte du remboursement d'emprunt à la Métropole.

Politique de prudence donc.

Au niveau des investissements,

2022 a été marquée, comme l'année précédente par la nécessité de concentrer les dépenses sur les investissements liés aux réparations de la tempête Alex à hauteur de 80 M€. La reconstruction des vallées avance bien et l'on peut dire que cette explosion de DMTO nous permet de l'assurer pleinement.

Globalement les dépenses investissements réelle hors dette augmentent de 298 M€ soit 10% de plus qu'en 2021.

Le Département soutient par ailleurs efficacement les communes, les EPCI, dans leurs projets d'investissements et soutient les associations qui animent le territoire, et c'est un rôle important que nous soulignons.

Au niveau du fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 5.6 %, et suivent globalement l'augmentation de l'inflation à l'exception des dépenses sociales qui n'augmentent que de 1.4% et à l'exception notable des dépenses de RSA donc des dépenses de lutte contre la pauvreté qui elles baissent de plus de 22 M€, comme nous l'avons souligné.

Par contre dans le domaine de l'environnement, et face à l'urgence climatique, vous avez commencé à prendre des mesures significatives en 2022 qui se confirment nettement en 2023 avec un développement conséquent des actions du Green deal : développer l'agriculture de proximité, le bio et local, le développement des pistes cyclables, le plan mobilité, la création de la SEM greenenergy06, les appels à projets lancés en fin d'année, le plan rénovation énergétique des bâtiments départementaux et des collèges, le soutien aux projets des

communes et des associations qui font partie d'un plan sincère qui va en se développant. Et nous le partageons pleinement.

#### Conclusion

Lors du vote du budget prévisionnel 2022, nous nous étions abstenus.

D'un côté, au vu de de l'insuffisance des moyens financiers mis dans les solidarités sociales au regard de notre richesse,

D'un autre côté, au vu des réels efforts vers l'environnement, l'agriculture et les mesures contre le réchauffement climatique réalisés,

Nous nous abstenons donc sur ce compte administratif, ce qui n'efface aucunement toutes nos réserves sur le plan social.